

## Équipement et transport : les détails du plan d'action 2016

■ Plus de 24 milliards de DH d'investissements programmés par les entités relevant du ministère.

■ La moitié de ce budget va aux ports et aux chemins de fer.

■ Les stratégies aérienne, portuaire et logistique devraient franchir un nouveau cap l'année prochaine.



deuxième Chambre. Une attention justifiée. En plus du budget propre du ministère qui s'élève à 15,56 milliards de DH pour 2016, les différents établissements publics qui sont sa tutelle prévoient un investissement global de plus de 24 milliards de DH. Ceci sans parler de l'impact attendu des projets sur le développement socioéconomique du pays.

En attendant le rapport de la Commission de l'intérieur, des régions, des collectivités locales et des infrastructures, qui détaillera la position de ses membres par rapport aux projets discutés, le passage des représentants du ministère devant la commission des infrastructures de la première Chambre au début du mois a permis de se faire une première idée sur le programme du département de Aziz Rabbah. Lancement des travaux de nouveaux ports, poursuite des projets entamés au niveau des aéroports, accélération de la mise en œuvre de la stratégie logistique... La liste est longue ■

YOUNÈS TANTAOUÏ

C'est cette semaine qu'ont démarré les discussions sur le projet de Loi de finances 2016 au sein des commissions de la deuxième

Chambre. Et comme ce fut le cas lors de l'étape de la Chambre des représentants, le budget sectoriel du minist-

ère de l'équipement, du transport et de la logistique a une nouvelle fois été de ceux qui ont le plus retenu l'atten-

tion des élus. Il a même été le premier à être programmé dans la série des présentations prévues au sein de la

### Transport ferroviaire : TGV et mise à niveau des lignes en priorité

Les chemins de fer accapareront le plus gros du budget d'investissement programmé par le ministère et les établissements relevant de ce dernier. En tout, l'ONCF devrait investir 7,7 milliards de DH. Cette enveloppe permettra, dans un premier temps, de poursuivre les travaux de génie civil en liaison avec le projet du TGV. Le ministère prévoit en effet le lancement des travaux d'aménagement ferroviaire en plus de la fabrication des wagons nécessaires pour ce projet. A fin août dernier, le taux d'avancement global du projet de la LGV était évalué à 71%. Parallèlement, la tutelle inscrit dans ses priorités la poursuite des travaux de renforcement de la capacité de la ligne reliant Casablanca à Kénitra ainsi que ceux de la mise à niveau de la ligne reliant Settat à Marrakech lancés en 2015. La ligne Tanger-Sidi Kacem devrait également bénéficier à partir de cette année d'un projet

similaire. D'autres projets sont inscrits dans l'agenda du ministère, à savoir la poursuite de la mise à niveau des trains, le renouvellement du parc ainsi que la poursuite du programme d'investissement dans les zones logistiques. Néanmoins, force est de souligner que les projets ferroviaires annoncés ne sont pas pour satisfaire tous les membres de la commission des infrastructures. Plusieurs d'entre eux ont en effet pointé du doigt la non-priorisation de projets d'extension du réseau pour couvrir les zones sud et nord-est du Royaume. Il leur faudra vraisemblablement attendre l'élaboration du contrat programme de l'ONCF, annoncé également pour 2016, et qui devrait tracer la feuille de route des investissements à mener dans les prochaines années. Pour ce qui est de la problématique des



passages à niveau non surveillés, autre point soulevé par les députés, le ministère précise que des études et des travaux sont prévus pour résoudre ce problème, à travers

notamment la poursuite de la construction d'ouvrages d'art et de murs de protection dans les passages concernés ■

## Infrastructure aérienne : lancement des travaux de développement de l'aéroport de Tit-Mellil

Entre les investissements prévus par l'Office national des aéroports (ONDA) et ceux de Royal Air Maroc, pas moins de 4,09 milliards de DH seront mis sur la table. Pour l'office, il s'agira d'abord de finaliser les travaux d'extension ou de mise à niveau en cours dans plusieurs aéroports du Royaume. C'est le cas du troisième terminal de l'aéroport de Marrakech. Ce chantier s'ajoute à celui du réaménagement du terminal 1 de l'aéroport Mohammed V et de l'extension des installations de l'aéroport de Nador. La finalisation d'autres chantiers aéroportuares, notamment à Zagora, Errachidia et Guelmim, est promise pour l'année prochaine.

Le ministère prévoit également l'achèvement de la construction du Centre de contrôle régional à Agadir. Ce projet vise à déconcentrer le service de contrôle aérien, augmenter la capacité d'accueil de l'espace aérien marocain en matière de survol et réduire le risque de perturbation. L'ONDA s'attaquera à deux autres chantiers importants dans le cadre de la stratégie



aéroportuaire. Le premier est relatif à l'augmentation des capacités de l'Académie Mohammed VI de l'aviation civile. Le deuxième, attendu depuis quelques années déjà, concerne pour sa part la construction d'un aéroport dédié à l'aviation d'affaires à Tit-Mellil. Ces projets devraient permettre de remédier à une bonne partie des lacunes relevées par les députés, principalement la qualité des services proposés au niveau des aéroports. Dans le même esprit, une étude pour l'amélioration de la qualité du transport aérien devrait être lancée en 2016. Pour ce qui est

de la RAM, les principaux projets d'investissements annoncés concernent le renforcement de la flotte. Ainsi, la compagnie devrait se faire livrer deux Boeing 787 et procédera à la location de trois appareils de type E190. Par ailleurs, la tutelle espère voir le nouveau code de l'aviation civil adopté dès 2016. Ce texte introduit une nouvelle réglementation présentée comme un moyen de moderniser le transport aérien ([www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com)) ■

## Logistique : une nouvelle étape à franchir en 2016



L'année 2016 devrait connaître un véritable tournant dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie logistique. Plusieurs chantiers seront lancés, à commencer par le développement de la deuxième tranche de la plate-forme logistique de Zénata sur une superficie allant de 80 à 100 ha, et l'entame de la réalisation des zones logistiques prévues dans les autres régions du Royaume. L'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) travaille en effet sur six nouveaux plans logistiques régionaux à Oujda, Al Hoceïma, Béni-Mellal, Settat, Safi et Laâyoune. Ce programme devrait déboucher sur la réalisation de zones logistiques d'une superficie globale de 690 ha. L'identification du foncier nécessaire a déjà

commencé en collaboration avec la Direction des Domaines de l'Etat. Le ministère précise en outre que des mesures seront prises pour favoriser l'investissement dans ces zones à la fois par le secteur public et le secteur privé. Dans le dossier relatif à la logistique urbaine et après la réalisation de l'étude concernant Casablanca, il est prévu l'entame de la concrétisation du programme de développement prévu dans la métropole. D'autres grandes villes suivront. En parallèle, un contrat programme entre l'Etat et l'AMDL et un texte de loi spécifique au secteur devraient être élaborés en 2016 en vue d'accélérer la mise en œuvre des dispositions prévues dans la stratégie. Aucune mention n'a en revanche été faite quant aux deux contrats d'application sectoriels relatifs aux flux agricoles et énergétiques. Pour la formation dont le contrat est signé, le ministère a programmé l'ouverture d'un nouvel institut de formation d'ingénieurs en logistique durant l'année prochaine ■

## Routes et autoroutes : 2016 sous le signe de la continuité



Le programme 2016 du ministère inclut une série de projets routiers et autoroutiers qui devraient répondre aux attentes de la commission des infrastructures au sein de la première Chambre. Les élus ont en effet insisté sur la nécessité de renforcer le réseau routier pour permettre de meilleures connexions avec les zones rurales et les zones enclavées. De même, l'appel est fait pour renforcer les efforts en matière de mise à niveau des sections routières qui sont souvent mises à mal par les inter-

péries ou qui sont connues pour la fréquence des accidents qui y surviennent. Dans ce sens, le ministère promet le lancement des travaux d'élargissement et de renforcement de 825 km de routes en 2016 ainsi que la réalisation de 16 ouvrages d'art. Ceci entre dans le cadre du programme de modernisation du réseau sur lequel il s'est engagé. Le lancement des travaux de la voie express Larache-Ksar El kbir sur une longueur de 13 km, la deuxième tranche de la voie express Kénitra-Sidi Yahya et la voie express Sidi Bouzid-Jorf Lasfar d'une longueur de 12 km est aussi programmé. A propos des autoroutes, et à l'exception des travaux d'élargissement de l'axe Casablanca-Berrechid et la finalisation de l'autoroute El Jadida-Safi, il faudra attendre le prochain contrat programme entre l'Etat et ADM pour être édifié sur le détail des nouveaux axes que le ministère souhaite développer ■

## Transports : vaincre les résistances

C'est l'un des volets sur lesquels le département de Aziz Rabbah et son ministre délégué Najib Boulif sont attendus au tournant. Les discussions autour du plan d'actions de 2016 ont principalement porté sur la réforme du secteur dans toutes ses composantes. A ce niveau, le ministère s'est engagé sur l'introduction de nouvelles mesures destinées au transport routier pour à la fois poursuivre sa professionnalisation, et surtout renforcer la sécurité routière. Ainsi, l'introduction d'un système GPS dans les autocars, annoncée il y a plusieurs mois déjà, devrait enfin être effective en 2016. Parallèlement, la tutelle souhaite renforcer son programme de mise à niveau du parc en circulation en faisant bénéficier les véhicules de plus de 3,5 tonnes du programme de renouvellement des véhicules. Dans le cadre de l'application des dispositions du code de la route, de nouveaux radars et d'autres instruments de contrôle des infractions à la signalisation (notamment les feux rouges) devraient être acquis cette année après plusieurs mois de tergiversations ([www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com)). Pour ce qui est des auto-écoles, un domaine pointé du doigt par les députés en raison de la persistance de certaines mauvaises



pratiques dans le processus de passage des examens, la tutelle promet de réactiver la mise en place des mesures prévues dans le contrat programme. Il faudrait s'attendre donc à une refonte du système de passage des examens pratiques, vu que l'organisation de l'examen théorique est déjà remaniée. Reste alors la réforme du transport maritime pour laquelle le ministère s'est contenté d'annoncer la mise en place d'une stratégie pour le développement du pavillon national. Là encore, c'est un sujet qui a suscité un long débat en commission, plusieurs de ses membres ayant insisté sur l'urgence de relancer le pavillon national pour mettre un terme au monopole de fait des compagnies maritimes étrangères et aux problèmes qui s'en suivent, surtout en période de forte affluence ■

## Ports : 5 milliards d'investissement en 2016

Le déploiement de la stratégie portuaire 2030 devrait s'accélérer en 2016. Plusieurs projets stratégiques sont en effet programmés à partir de cette année. En plus du coup d'envoi des travaux des ports de Nador West Med et de Kénitra Atlantique, celui du terminal gazier du port de Mohammédia devrait être donné. Dans le sud du Royaume, les études concernant le développement de l'offre portuaire d'Agadir et la réalisation du nouveau pôle portuaire de Dakhla seront engagées. Ce dernier fait, pour rappel, partie du plan de développement des régions sud du Royaume lancé par le Souverain en marge du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Marche Verte. Parallèlement à ces projets, plusieurs autres chantiers devraient être achevés



en 2016, comme l'extension du port de Tarfaya, ou poursuivis comme les travaux de requalification du port de Casablanca, de Tanger Med II ou du nouveau port de Safi. Entre les investissements programmés par l'ANP, ceux de Tanger Med et de Nador West Med, l'enveloppe budgétisée est de près de 5 milliards de DH ■